

INTRODUCTION

Ce règlement particulier complète les dispositions générales du Règlement Général des Épreuves Sportives FFVolley (RGES) et les dispositions générales du Règlement Régional des Epreuves Sportives de la Ligue (RRES).

GENERALITES

Nom de l'épreuve	Championnat Départemental
Catégories	SENIOR
Abréviations	DM et DF
Forme de jeu	6x6
Genres	Masculin et Féminin
Match	3 sets gagnants de 25 points avec 2 points d'écart et 5ème set en 15 points avec 2 points d'écart

LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Licence Compétition // Extension : Volley-Ball
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve	Suivant règlements fédéraux
Catégories autorisées	
Master, Senior	Oui
M21	Oui
M18 avec simple surclassement	Oui

Les M18 et M21 peuvent jouer dans différents championnats régionaux et nationaux avec les restrictions suivantes : Ne participer qu'à un seul championnat senior par week-end et ne pas participer à plus de deux matchs par week-end (sauf coupe).

Exception : Deux joueur(se)s maximum de ces catégories sont autorisé(e)s à être inscrit(e)s le même week-end sur la feuille de match d'un championnat départemental senior d'une part, et d'autre part sur celle du championnat pré-national ou régional senior

Ex : Une équipe de départemental senior manque 1 joueur(se) pour cause de blessure et trop tard pour modifier la date du match. Dans cette situation, 1 joueur du nouveau supérieur (régional ou national) dans la catégorie M18 ou M21 peut jouer sur ce match et le match de son équipe dans le même weekend. Attention de respecter la règle limitant le nombre de match joué dans un championnat inférieur

CALENDRIER

Plage d'implantation autorisé	- Vendredi soir 20h - Samedi de 18h à 21h - Dimanche de 9h à 16h
Modification d'implantation autorisée	Oui
Délai minimum de la demande	15 jours
Délai de réponse avant acceptation automatique	7 jours
Accord de la commission sportive	Non sauf en cas de litige
Match aller / retour	Tous les matchs aller doivent être joués avant le début des matchs retour

Il n'est pas possible de déplacer le premier et le dernier match de la saison.
Tous les matchs de la phase aller doivent être joué avant le début de la phase retour
Tous les matchs de la phase retour doivent être joué avant le dernier match de la saison / poule.

Tous match ne respectant pas les 2 dernière phrase si dessus seront considéré comme perdu pour les 2 équipes.

Attention : Toute demande de changement doit passer par l'outil de l'espace club. Le mail ne sert que pour la discussion mais ne sera pas considéré comme un accord ou preuve du changement. Mettre le comité (comite44volley@protonmail.com) en copie de ces échanges en précisant en objet le numéro de match concerné.(ex : [DM1A00X] Modification date du match)

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le GSA organisateur doit transmettre, via l'application, la FDME contenant la composition et le résultat.

GSA responsable de la saisie des résultats et de l'envoi de la FDME	GSA organisateur
Saisie des résultats sur le site FFVolley pour les rencontres du vendredi	Dimanche avant 20h00
Saisie des résultats sur le site FFVolley pour les rencontres du samedi	Dimanche avant 20h00
Saisie des résultats sur le site FFVolley pour les rencontres du dimanche	Dimanche avant 20h00
Contrôle de la FDME	1 ^{er} jour ouvré qui suit la rencontre

Dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique, la feuille de match papier peut être utilisée (https://51°75450-c5e1-47bc-9433-aa8d1c1ac381.filesusr.com/ugd/0°8d03_63adef16fd134cd890ca1a91c818ec2e.pdf). Elle devra être transmise par mail au comité (comite44volley@protonmail.com) le dimanche avant 20h. La feuille de match doit être transmise sous forme de PDF. Tout retard entrainera une amende.



FORMULE SPORTIVE

Il y a 2 formules possible dépendant du nombre d'équipes inscrite.

- 12 équipes ou moins → 1 poule
- Plus de 12 équipes → 2 poules

1- Fonctionnement à une poule

Pas de playoff

Si le 1^{er} de la poule a la possibilité et volonté de monté en régional alors il rejoindra des matchs de barrage avec les 1^{er} des autres départements sinon le 2^{ème} de la poule prendra sa place

2- Fonctionnement à deux poules

1^{ère} phase : épreuve en matchs aller-retour avec des poules construire aléatoirement.

2^{ème} phase : recouplement des deux poules de la première en 2 nouvelles poules. Ces poules sont faites en fonction du classement de la première phase. Cette phase se joue aussi en match aller-retour

Ex :

Play off	Classement 2
1A, 2A, 3A, 1B, 2B, 3B	4A, 5A, 6A, 7A, 4B, 5B, 6B

Si le 1^{er} des play off a la possibilité et volonté de monté en régional alors il rejoindra des matchs de barrage avec les 1^{er} des autres départements sinon le 2^{ème} de la poule prendra sa place et ainsi de suite.

ARBITRAGE

L'arbitrage doit être réalisé par un arbitre officiel du club recevant ou en cours de formation.
Table de marque : La FDME simplifiée doit être gérée par l'arbitre directement. Dans le cas d'une défaillance ponctuelle de la feuille de match électronique, la feuille de match papier peut être utilisée (https://51°75450-c5e1-47bc-9433-aa8d1c1ac381.filesusr.com/ugd/0°8d03_63adef16fd134cd890ca1a91c818ec2e.pdf).

INDEMNITE D'ARBITRAGE (par équipe)	
Arbitre diplômé (licence + attestation comité) ou en cours de formation	15 €

Les cartons doivent être marqués en remarque afin qu'ils soient associés au joueur ou entraîneur dans l'outil.

Une facture sera faite pour la première phase en fonction du nombre de match joué et le comité se chargera de rémunérer les arbitres en s'appuyant sur les noms indiqués sur les feuilles de match.

Rappel pénalités administratives

Forfait à un match départemental Senior	60 €
Forfait à un match départemental Senior (dernière journée et phase finale)	100€
Forfait général Senior après publication des calendriers	200€
Absence d'arbitre à un match ou non mentionné sur la feuille de match	35€
Feuille de match non transmise	35€
Feuille de match mal remplie	10€
Joueur non licencié ou non qualifié	30€
Transmission feuille de match hors délai	20€